

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Nous sommes ravis de l'intérêt que vous portez à notre entreprise. La protection des données revêt une importance particulière pour Zuercher Technik AG. En principe, il est possible d'utiliser les pages Internet de Zuercher Technik AG sans fournir de données à caractère personnel. Toutefois, si une personne concernée souhaite utiliser les services spéciaux proposés par notre entreprise sur notre site Web, le traitement de données à caractère personnel peut être nécessaire. Si le traitement de données à caractère personnel est nécessaire et qu'il n'existe aucune base légale pour ce traitement, nous demandons généralement le consentement de la personne concernée. Le traitement des données à caractère personnel telles que le nom, l'adresse, l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone d'une personne concernée est toujours effectué conformément au Règlement général sur la protection des données et aux dispositions de protection de données spécifiques à chaque pays et applicables à Zuercher Technik AG. À travers la présente politique de confidentialité, notre entreprise cherche à informer le grand public sur la nature, la portée et la finalité des informations à caractère personnel que nous collectons, utilisons et traitons. En outre, les personnes concernées sont informées de leurs droits à l'aide de la présente politique de confidentialité. En tant que responsable du traitement, Zuercher Technik AG a mis en place de nombreuses mesures techniques et organisationnelles afin d'assurer la protection la plus complète possible des données à caractère personnel traitées via ce site Internet. Néanmoins, les transmissions de données sur Internet peuvent généralement comporter des failles de sécurité, de sorte qu'une protection totale ne peut être garantie. Par conséquent, chaque personne concernée est libre de nous transmettre des données à caractère personnel par d'autres moyens, par exemple par téléphone.

1. Définitions

La politique de confidentialité de Zuercher Technik AG est fondée sur la terminologie utilisée par les législateurs européens lors de l'adoption du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Notre politique de confidentialité doit être facile à lire et à comprendre, tant pour le grand public que pour nos clients et partenaires commerciaux. Pour ce faire, nous aimerions tout d'abord expliquer la terminologie employée. Dans le cadre de la présente politique de confidentialité, nous utilisons notamment les termes suivants :

a) Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel désignent toutes les informations concernant une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après la « personne concernée »). Est considérée comme identifiable une personne physique qui peut être identifiée directement ou indirectement, notamment à travers l'association avec un identifiant tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou une ou plusieurs caractéristiques spécifiques qui constituent l'expression physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique.

b) Personne concernée

La personne concernée désigne toute personne physique identifiée ou identifiable dont les données à caractère personnel sont traitées par le responsable du traitement.

c) Traitement

Le traitement désigne toute procédure ou série d'opérations effectuées avec ou sans l'aide de processus automatisés en rapport avec des données personnelles, telles que la collecte, la saisie, l'organisation, le classement, la sauvegarde, l'adaptation ou la modification, la lecture, l'interrogation, l'utilisation, la divulgation par transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, la comparaison ou l'association, la restriction, la suppression ou la destruction.

d) Limitation du traitement

La limitation du traitement désigne le marquage des données à caractère personnel enregistrées dans le but de limiter leur traitement ultérieur.

e) Profilage

Le profilage désigne tout type de traitement automatisé des données à caractère personnel impliquant l'utilisation de ces informations à caractère personnel pour évaluer certains aspects de la personnalité d'une personne physique, en particulier pour analyser ou prédire les aspects relatifs aux performances professionnelles, à la situation économique, à la santé, aux préférences personnelles, aux intérêts, à la fiabilité, au comportement, à la localisation ou aux déplacements de cette personne physique.

f) Pseudonymisation

La pseudonymisation désigne le traitement de données à caractère personnel de manière à ce que celles-ci ne puissent plus être attribuées à une personne concernée sans consulter d'informations supplémentaires, à condition que ces informations supplémentaires soient conservées séparément et fassent l'objet de mesures techniques et organisationnelles permettant d'assurer que les données à caractère personnel ne puissent pas être attribuées à une personne physique identifiée ou identifiable.

g) Responsable ou responsable du traitement

Le responsable ou le responsable du traitement désigne la personne physique ou morale, l'autorité publique, l'institution ou l'organisation qui, seule ou conjointement avec d'autres, décide des finalités et des moyens du traitement des données à caractère personnel. Si les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou le droit des États membres, le responsable du traitement ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être définis conformément au droit de l'Union ou au droit national de l'État membre.

h) Sous-traitant

Un sous-traitant désigne une personne physique ou morale, une autorité publique, une institution ou une organisation qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement.

i) Destinataire

Le destinataire désigne une personne physique ou morale, une autorité publique, une institution ou toute autre entité à laquelle les données à caractère personnel sont divulguées, qu'il s'agisse ou non d'un tiers. Toutefois, les autorités susceptibles de recevoir des données à caractère personnel dans le cadre d'une enquête spécifique ou du droit de l'État membre ne sont pas considérées comme des destinataires.

j) Tiers

Un tiers désigne une personne physique ou morale, une autorité publique, une institution ou toute autre entité autre que la personne concernée, le responsable du traitement, le sous-traitant et les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel sous la responsabilité directe du responsable ou du sous-traitant.

k) Consentement

Le consentement désigne toute expression de volonté donnée délibérément, de façon éclairée et sans ambiguïté par la personne concernée sous forme de déclaration ou de tout autre acte de confirmation univoque par lequel la personne concernée exprime son consentement en ce qui concerne le traitement des données à caractère personnel la concernant.

2. Nom et adresse du responsable du traitement

Le responsable au sens du Règlement général sur la protection des données, de toute autre législation sur la protection des données en vigueur dans les États membres de l'Union européenne et des autres dispositions ayant trait à la protection des données est :

Zuercher Technik AG
Neumattstrasse 6
4450 Sissach
Suisse
Tél. : +41 61 975 10 10
E-mail : info@zuercher.com
Site Internet : <https://www.zuercher.com/>

3. Cookies

Les pages Internet de Zuercher Technik AG utilisent des cookies. Les cookies sont des fichiers texte déposés et enregistrés sur un système informatique par l'intermédiaire d'un navigateur Internet. De nombreux sites Internet et serveurs utilisent des cookies. Nombre d'entre eux contiennent ce que l'on appelle un identifiant de cookie. Il s'agit de l'indicatif unique du cookie, c'est-à-dire une suite de caractères permettant d'associer des sites Internet et des serveurs au navigateur Internet spécifique dans lequel le cookie a été enregistré. Cet outil permet aux sites Internet et aux serveurs visités de distinguer le navigateur individuel de la personne concernée des autres navigateurs Internet, qui contiennent d'autres cookies. Un navigateur Internet particulier peut être reconnu et identifié à l'aide de l'identifiant de cookie unique. En utilisant des cookies, Zuercher Technik AG peut fournir aux

utilisateurs de ce site Internet des services plus conviviaux qui ne pourraient pas être proposés autrement. À l'aide d'un cookie, les informations et les offres figurant sur notre site Internet peuvent être optimisées en fonction de l'utilisateur. Comme nous l'avons déjà mentionné, les cookies nous permettent de reconnaître les utilisateurs de notre site Internet. La finalité de cette identification est de faciliter l'utilisation de notre site Internet par ces derniers. Par exemple, l'utilisateur d'un site Internet qui a recours à des cookies n'a pas besoin de saisir à nouveau ses informations d'identification à chaque fois qu'il visite le site car cette opération est effectuée par le site Internet et le cookie enregistré dans son système informatique. Un autre exemple est le cookie d'un panier sur la boutique en ligne. La boutique en ligne garde en mémoire via un cookie les articles qu'un client a déposés dans le panier virtuel. La personne concernée peut empêcher l'enregistrement de cookies par notre site Internet à tout moment à l'aide du paramètre correspondant dans le navigateur Internet utilisé et ainsi empêcher durablement l'utilisation des cookies. En outre, les cookies déjà enregistrés peuvent être supprimés à tout moment depuis un navigateur Internet ou un autre logiciel. Cette opération peut être effectuée dans tous les navigateurs Internet courants. Si la personne concernée désactive l'utilisation de cookies dans le navigateur Internet qu'elle utilise, il est possible que toutes les fonctions de notre site Internet ne soient pas complètement accessibles.

4. Collecte de données et d'informations générales

Lors de chaque consultation, le site Internet de Zuercher Technik AG collecte une série de données et d'informations générales par l'intermédiaire de la personne concernée ou d'un système automatisé. Ces données et informations générales sont sauvegardées dans les fichiers journaux du serveur. Cette collecte peut porter sur (1) les types et versions de navigateurs utilisés, (2) le système d'exploitation utilisé par le système d'accès, (3) le site Internet (dénommé « référent ») depuis lequel un système d'accès est redirigé vers notre site Web, (4) les sous-pages Internet consultées sur notre site Internet par l'intermédiaire d'un système d'accès, (5) la date et l'heure de l'accès au site Internet, (6) une adresse de protocole Internet (adresse IP), (7) le fournisseur de services Internet du système d'accès et (8) d'autres données et informations similaires utilisées dans le cadre de la prévention des risques en cas d'attaque de nos systèmes informatiques. Dans le cadre de l'utilisation de ces données et informations générales, Zuercher Technik AG ne cherche pas à identifier la personne concernée d'une quelconque façon. Ces informations sont plutôt nécessaires pour (1) afficher correctement les contenus de notre site Internet, (2) optimiser les contenus de notre site Internet et en faire la publicité, (3) assurer le fonctionnement continu de nos systèmes informatiques et de la technologie de notre site Internet, et (4) fournir aux autorités judiciaires les informations nécessaires dans le cadre des poursuites judiciaires en cas de cyber-attaque. Zuercher Technik AG analyse ces données et informations collectées anonymement à des fins statistiques d'une part, et dans le but d'accroître la protection et la sécurité des données dans notre entreprise d'autre part, afin d'assurer un niveau de protection optimal des données à caractère personnel traitées par nos soins. Les données anonymes des fichiers journaux du serveur sont sauvegardées séparément de toutes les données à caractère personnel fournies par une personne concernée.

5. Inscription sur notre site Internet

La personne concernée a la possibilité de s'inscrire sur le site Internet du responsable du traitement en fournissant des données à caractère personnel. Les données à caractère personnel qui doivent être transmises au responsable du traitement sont dérivées du masque de saisie utilisé pour l'inscription. Les données à caractère personnel saisies par la personne concernée sont uniquement collectées et sauvegardées pour un usage interne chez le responsable du traitement et pour ses propres besoins. Le responsable du traitement peut demander la transmission à un ou plusieurs sous-traitants, par exemple un prestataire logistique, qui utilise également les données à caractère personnel uniquement à des fins d'utilisation interne imputables au responsable du traitement. À travers l'inscription sur le site Internet du responsable du traitement, l'adresse IP attribuée par le fournisseur de services Internet (ISP) de la personne concernée, la date et l'heure de l'enregistrement sont également sauvegardées. La sauvegarde de ces données est effectuée compte tenu du fait qu'il s'agit de la seule façon d'éviter une utilisation abusive de nos services, et ces données permettent, si nécessaire, de clarifier les infractions commises. À cet égard, la sauvegarde de ces données est nécessaire pour assurer la protection du responsable du traitement. En principe, la transmission de ces données n'a pas lieu tant qu'il n'existe aucune obligation légale de transmission ou que la transmission ne contribue pas à l'application de la loi. L'inscription de la personne concernée qui fournit volontairement des données à caractère personnel sert au responsable du traitement pour fournir des contenus ou des services qui, par leur nature même, peuvent uniquement être proposés aux utilisateurs inscrits. Les personnes inscrites sont libres de modifier à tout moment les données à caractère personnel fournies lors de l'inscription ou de demander leur suppression intégrale de la base de données du responsable du traitement. Le responsable du traitement doit, à tout moment et sur demande, informer chaque personne concernée au sujet des données à caractère personnel sauvegardées à son sujet. En outre, le responsable du traitement des données doit corriger ou supprimer les données à caractère personnel

à la demande ou sur notification de la personne concernée, dans la mesure où cela n'entre pas en conflit avec les obligations légales en matière de conservation. Dans ce contexte, chaque collaborateur du responsable du traitement se tient à disposition de la personne concernée en tant qu'interlocuteur.

6. Possibilité de contact par l'intermédiaire du site Internet

Conformément aux dispositions légales, le site Internet de Zuercher Technik AG contient des informations qui permettent une prise de contact rapide par voie électronique avec notre entreprise, ainsi qu'une communication directe avec nous, notamment l'adresse générale du courrier électronique (adresse e-mail). Si une personne concernée contacte le responsable du traitement par e-mail ou via un formulaire de contact, les données à caractère personnel fournies par la personne concernée seront automatiquement sauvegardées. Ces informations à caractère personnel transmises volontairement par une personne concernée au responsable du traitement sont sauvegardées à des fins de traitement ou de prise de contact avec la personne concernée. Ces données à caractère personnel ne font l'objet d'aucune transmission à des tiers.

7. Commentaires sur le blog associé au site Internet

Zuercher Technik AG offre aux utilisateurs la possibilité de laisser des commentaires individuels concernant des articles de blog sur un blog lié au site Internet du responsable du traitement. Un blog est un portail Internet, généralement accessible au grand public, sur lequel une ou plusieurs personnes, appelées blogueurs ou blogueurs Web, peuvent publier des articles ou y développer leurs réflexions. En principe, les articles de blog peuvent être commentés par des tiers. Si une personne concernée laisse un commentaire sur le blog publié sur ce site Internet, non seulement les commentaires laissés par la personne concernée, mais également des informations concernant le moment de la saisie du commentaire et le nom d'utilisateur (pseudonyme) choisi par la personne concernée sont sauvegardés et publiés. En outre, l'adresse IP attribuée à la personne concernée par le fournisseur de services Internet (ISP) est également enregistrée. Cette sauvegarde de l'adresse IP est effectuée pour des raisons de sécurité et pour le cas où la personne concernée violerait les droits de tiers ou publierait des contenus illégaux en soumettant un commentaire. La sauvegarde de ces données à caractère personnel est donc effectuée dans l'intérêt du responsable du traitement, de sorte qu'il puisse être mis hors de cause en cas de violation de la loi. Aucune transmission de ces données à caractère personnel à des tiers n'est effectuée, à moins que cette transmission ne soit exigée par la législation ou ne serve la défense juridique du responsable du traitement.

8. Suppression systématique et blocage des données à caractère personnel

Le responsable du traitement traite et sauvegarde uniquement les données à caractère personnel de la personne concernée pendant la période nécessaire à la réalisation de l'objectif de la sauvegarde ou dans la mesure prévue par les directives ou règlements européens ou toute autre législation et réglementation applicable au responsable du traitement. Si la finalité de la sauvegarde disparaît ou si une période de sauvegarde prescrite par les législateurs européens ou tout autre législateur compétent arrive à échéance, les données à caractère personnel seront bloquées ou supprimées systématiquement et conformément aux dispositions légales en vigueur.

9. Droits de la personne concernée

a) Droit de confirmation

Conformément aux directives et règlements européens, chaque personne concernée a le droit de demander au responsable du traitement de confirmer si des données à caractère personnel la concernant font l'objet d'un traitement. Si une personne concernée souhaite exercer ce droit de confirmation, elle peut contacter un collaborateur du responsable du traitement à ce sujet à tout moment.

b) Droit à l'information

Conformément aux directives et règlements européens, toute personne concernée par le traitement de données à caractère personnel a le droit d'obtenir à tout moment des informations gratuites de la part du responsable du traitement concernant les données à caractère personnel sauvegardées à son sujet, ainsi qu'une copie de ces informations. En outre, les législateurs et régulateurs européens permettent à la personne concernée d'obtenir les informations suivantes :

- la finalité du traitement
- les catégories de données à caractère personnel qui font l'objet du traitement
- les destinataires ou les catégories de destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été ou sont divulguées, en particulier dans le cas des destinataires situés dans des pays tiers ou des organisations internationales

- si possible, la durée de conservation prévue des données à caractère personnel ou, si ce n'est pas possible, les critères de détermination de cette durée
- l'existence d'un droit de rectification ou de suppression des données à caractère personnel la concernant ou le droit de limitation du traitement par le responsable du traitement ou le droit d'opposition à ce traitement
- l'existence d'un droit de recours devant une autorité de surveillance
- si les données à caractère personnel ne sont pas collectées auprès de la personne concernée : toutes les informations disponibles au sujet de l'origine des données
- l'existence d'une prise de décision automatisée comprenant un profilage, conformément à l'article 22, paragraphes 1 et 4 du RGPD et — au moins dans ces cas-là — des informations pertinentes sur la logique employée ainsi que sur la portée et l'impact attendu d'un tel traitement sur la personne concernée. En outre, la personne concernée dispose d'un droit d'accès lui permettant de savoir si des données à caractère personnel ont été transmises à un pays tiers ou à une organisation internationale. Le cas échéant, la personne concernée a par ailleurs le droit d'obtenir des informations concernant les garanties appropriées en rapport avec la transmission.

Si une personne concernée souhaite exercer ce droit à l'information, elle peut contacter un collaborateur du responsable du traitement à ce sujet à tout moment.

c) Droit de rectification

Conformément aux directives et règlements européens, chaque personne concernée par le traitement de données à caractère personnel a le droit de demander à rectifier immédiatement des données erronées la concernant. En outre, la personne concernée a le droit de demander à compléter des données à caractère personnel incomplètes, y compris au moyen d'une déclaration complémentaire, en tenant compte des finalités du traitement. Si une personne concernée souhaite exercer ce droit de rectification, elle peut contacter un collaborateur du responsable du traitement à ce sujet à tout moment.

d) Droit de suppression (droit à l'oubli)

Conformément aux directives et règlements européens, chaque personne concernée par le traitement de données à caractère personnel a le droit de demander au responsable de supprimer immédiatement les données à caractère personnel la concernant, dans la mesure où l'un des motifs suivants s'applique et où le traitement n'est pas indispensable :

- Les données à caractère personnel ont été collectées ou traitées de toute autre manière à des fins pour lesquelles elles ne sont plus nécessaires.
- La personne concernée révoque le consentement sur lequel reposait le traitement, conformément à l'article 6, paragraphe 1, lettre a du RGPD ou à l'article 9, paragraphe 2, lettre a du RGPD et il n'existe aucune autre base juridique pour le traitement.
- Conformément à l'article 21, paragraphe 1 du RGPD, la personne concernée s'oppose au traitement et il n'existe aucun motif légitime au traitement ou la personne concernée s'oppose au traitement, conformément à l'article 21, paragraphe 2 du RGPD.
- Les données à caractère personnel ont été traitées illégalement.
- La suppression des données à caractère personnel est nécessaire au respect d'une obligation légale en vertu du droit de l'Union ou du droit national de l'État membre applicable au responsable du traitement.
- Les données à caractère personnel ont été collectées en relation avec les services de la société de l'information proposés, conformément à l'article 8, paragraphe 1 du RGPD.

Si l'un des motifs susmentionnés s'applique et qu'une personne concernée souhaite demander la suppression des données à caractère personnel sauvegardées chez Zuercher Technik AG, elle peut contacter un collaborateur du responsable du traitement à ce sujet à tout moment. Le collaborateur de Zuercher Technik AG fera en sorte que la demande de suppression soit satisfaite immédiatement. Si les données à caractère personnel ont été rendues publiques par Zuercher Technik AG et si notre entreprise est tenue de supprimer les données à caractère personnel en tant que responsable, conformément à l'article 17, paragraphe 1 du RGPD, Zuercher Technik AG prendra, en tenant compte de la technologie disponible et des coûts de mise en œuvre, les mesures appropriées, y compris de nature technique, afin d'informer les autres responsables du traitement des données à caractère personnel publiées que la personne concernée a demandé la suppression de tous les liens vers ces données, ainsi que des copies ou reproductions de ces données à caractère personnel, dans la mesure où le traitement n'est pas requis. Le collaborateur de Zuercher Technik AG prendra les dispositions nécessaires au cas par cas.

e) Droit de limitation du traitement

Conformément aux directives et règlements européens, chaque personne concernée par le traitement de données à caractère personnel a le droit de demander la limitation du traitement par le responsable du traitement, en présence de l'une des conditions préalables suivantes :

- L'exactitude des données à caractère personnel est contestée par la personne concernée pendant une période permettant au responsable de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel.
- Le traitement est illégal, la personne concernée refuse la suppression des données à caractère personnel mais demande la limitation de l'utilisation des données à caractère personnel.
- Le responsable du traitement n'a plus besoin des données à caractère personnel aux fins du traitement, mais la personne concernée en a besoin pour faire valoir, exercer ou défendre ses droits.
- La personne concernée s'est opposée au traitement conformément à l'article 21, paragraphe 1 du RGPD et il n'est pas encore possible d'établir avec certitude si les motifs légitimes de la personne responsable l'emportent sur ceux de la personne concernée.

Si l'une des conditions préalables susmentionnées est remplie et qu'une personne concernée souhaite demander la limitation du traitement des données à caractère personnel sauvegardées par Zuercher Technik AG, elle peut contacter un collaborateur du responsable du traitement à ce sujet à tout moment. Le collaborateur de Zuercher Technik AG appliquera la limitation du traitement.

f) Droit à la portabilité des données

Conformément aux directives et règlements européens, chaque personne concernée par le traitement de données à caractère personnel a le droit de recevoir les données à caractère personnel la concernant, mises à disposition d'un responsable du traitement par la personne concernée, dans un format structuré, courant et lisible par une machine.

Elle a également le droit de transmettre ces données à une autre personne responsable sans entrave de la part de la personne responsable à qui les données à caractère personnel ont été fournies, à condition que le traitement repose sur le consentement en vertu de l'article 6, paragraphe 1, lettre a du RGPD ou de l'article 9, paragraphe 2, lettre a du RGPD ou sur un contrat conclu en vertu de l'article 6, paragraphe 1, lettre b du RGPD et que le traitement soit effectué à l'aide d'un processus automatisé, sauf si le traitement est nécessaire à l'exécution d'une tâche d'intérêt public ou à l'exercice de l'autorité publique qui a été déléguée au responsable. En outre, dans le cadre de l'exercice de son droit à la portabilité des données en vertu de l'article 20, paragraphe 1 du RGPD, la personne concernée a le droit d'obtenir que les données à caractère personnel soient directement transmises d'un responsable du traitement à un autre, dans la mesure où cela est techniquement possible et à condition que cela n'affecte pas les droits et libertés d'autrui.

Pour faire valoir son droit à la portabilité des données, la personne concernée peut contacter un collaborateur de Zuercher Technik AG à ce sujet à tout moment.

g) Droit d'opposition

Conformément aux directives et règlements européens, chaque personne concernée par le traitement de données à caractère personnel a le droit de s'opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel la concernant fondé sur l'article 6, paragraphe 1, lettre e ou f du RGPD pour des raisons résultant de sa situation particulière. Cette opposition vaut également pour le profilage basé sur ces dispositions. En cas d'opposition, Zuercher Technik AG ne traite plus les données à caractère personnel, sauf si nous pouvons démontrer que le traitement est justifié par des motifs impérieux et légitimes qui l'emportent sur les intérêts, les droits et les libertés de la personne concernée, ou que le traitement a pour but de faire valoir, d'exercer ou de défendre des droits.

Si Zuercher Technik AG traite des données à caractère personnel afin de mettre en œuvre une campagne de publicité directe, la personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment au traitement de données à caractère personnel aux fins de cette publicité. Cette opposition vaut également pour le profilage, dans la mesure où il est associé à une telle publicité. Si la personne concernée s'oppose au traitement effectué par Zuercher Technik AG à des fins de publicité directe, Zuercher Technik AG ne traitera plus les données à caractère personnel à ces fins. En outre, la personne concernée a le droit, pour des raisons résultant de sa situation particulière, de s'opposer au traitement par Zuercher Technik AG des données à caractère personnel la concernant à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques, conformément à l'article 89, paragraphe 1 du RGPD, à moins qu'un tel traitement ne soit nécessaire à l'exécution d'une tâche d'intérêt public. Pour exercer son droit d'opposition, la personne concernée peut contacter directement tout collaborateur de Zuercher Technik AG ou un autre collaborateur. La personne concernée est également libre,

dans le cadre de l'utilisation des services de la société de l'information, nonobstant la directive 2002/58/CE, d'exercer son droit d'opposition par le biais de procédures automatisées utilisant des spécifications techniques.

h) Décisions automatisées dans les cas individuels, y compris le profilage

Conformément aux directives et règlements européens, chaque personne concernée par le traitement de données à caractère personnel a le droit de ne pas être soumise à une décision qui entraîne des conséquences juridiques ou l'affecte de manière similaire et qui repose uniquement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, sauf si la décision (1) est nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat entre la personne concernée et le responsable du traitement, ou (2) est autorisée par la législation de l'Union ou des États membres applicable au responsable du traitement et que cette législation prévoit des mesures appropriées pour protéger les droits et les libertés ainsi que les intérêts légitimes de la personne concernée ou (3) est effectuée avec le consentement exprès de la personne concernée. Si la décision (1) est nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat entre la personne concernée et la personne responsable ou (2) a lieu avec le consentement exprès de la personne concernée, Zuercher Technik AG prend les mesures appropriées pour protéger les droits et les libertés ainsi que les intérêts légitimes de la personne concernée, y compris au moins le droit d'obtenir l'intervention d'une personne du côté du responsable du traitement, d'exprimer son point de vue et de contester la décision. Si la personne concernée souhaite faire valoir ses droits en matière de décisions automatisées, elle peut contacter un collaborateur de Zuercher Technik AG à ce sujet à tout moment.

i) Droit de révoquer un consentement en matière de protection des données

Conformément aux directives et règlements européens, chaque personne concernée par le traitement de données à caractère personnel a le droit de révoquer son consentement en ce qui concerne le traitement de données à caractère personnel à tout moment. Si la personne concernée souhaite faire valoir son droit de révoquer son consentement, elle peut contacter un collaborateur de Zuercher Technik AG à ce sujet à tout moment.

10. Protection des données dans le cadre des candidatures et des processus de candidature

Le responsable du traitement collecte et traite les données à caractère personnel des candidats aux fins du déroulement du processus de candidature. Le traitement peut également être effectué par voie électronique. C'est notamment le cas lorsqu'un candidat soumet les documents de candidature requis au responsable du traitement par voie électronique, par exemple par e-mail ou via un formulaire Web disponible sur le site Internet. Si le responsable du traitement conclut un contrat de travail avec un candidat, les données transmises seront conservées aux fins de l'exécution de la relation de travail, conformément aux exigences légales. Si le responsable du traitement ne conclut aucun contrat de travail avec le candidat, les documents de candidature seront supprimés automatiquement deux mois après l'annonce de la décision de refus, à condition que cette suppression ne porte pas atteinte aux autres intérêts légitimes du responsable du traitement. Dans ce contexte, un autre intérêt légitime est par exemple la charge de la preuve dans une procédure relevant de la Loi générale sur l'égalité de traitement (LET).

11. Base juridique du traitement

L'article 6 I lettre a du RGPD sert de base juridique à notre entreprise dans le cadre des opérations de traitement pour lesquelles nous obtenons un consentement pour une finalité de traitement particulière. Si le traitement de données à caractère personnel est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie, comme c'est par exemple le cas des opérations de traitement nécessaires à la livraison de marchandises ou à la fourniture d'un autre service ou d'une contrepartie, le traitement est fondé sur l'article 6 I lettre b du RGPD. Il en va de même pour les opérations de traitement nécessaires à la mise en œuvre de mesures précontractuelles, par exemple en cas de demandes de renseignements concernant nos produits ou services. Si notre entreprise est soumise à une obligation légale imposant le traitement de données à caractère personnel, comme par exemple l'exécution d'obligations fiscales, le traitement est fondé sur l'article 6 I lettre c du RGPD. Dans de rares cas, le traitement de données à caractère personnel peut se révéler nécessaire pour protéger les intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne physique. Ce serait par exemple le cas si un visiteur était blessé dans notre entreprise et si son nom, son âge, ses informations d'assurance maladie ou d'autres informations vitales devaient être transmises à un médecin, à un hôpital ou à tout autre tiers. Dans ce contexte, le traitement serait fondé sur l'article 6 I lettre d du RGPD. Enfin, les opérations de traitement pourraient être fondées sur l'article 6 I lettre f du RGPD. Les opérations de traitement qui ne sont couvertes par aucune des bases légales susmentionnées sont fondées sur cette base légale si le traitement est nécessaire afin de préserver

l'intérêt légitime de notre entreprise ou d'un tiers, sauf si les intérêts, les droits fondamentaux et les libertés fondamentales de la personne concernée prévalent. Par conséquent, ces opérations de traitement sont notamment autorisées car elles ont été spécifiquement mentionnées par les législateurs européens. À cet égard, ils ont estimé qu'un intérêt légitime pouvait être pris en compte si la personne concernée était un client du responsable du traitement (considérant 47, alinéa 2 du RGPD).

12. Intérêts légitimes dans le traitement effectué par le responsable ou un tiers

Si le traitement des données à caractère personnel est fondé sur l'article 6 I lettre f du RGPD, notre intérêt légitime est l'exercice de notre activité en faveur du bien-être de nos collaborateurs et de nos actionnaires.

13. Durée de conservation des données à caractère personnel

Le critère permettant de déterminer la durée de conservation des données à caractère personnel est la période de conservation légale spécifique. Après expiration de ce délai, les données correspondantes sont systématiquement supprimées si elles ne sont plus nécessaires à l'exécution du contrat ou à la préparation d'un contrat.

14. Dispositions légales ou contractuelles pour la mise à disposition des données à caractère personnel ; nécessité pour la conclusion du contrat ; obligation de la personne concernée de fournir les données à caractère personnel ; conséquences possibles du refus de mise à disposition

Nous tenons à préciser que la mise à disposition d'informations à caractère personnel est en partie requise par la loi (p. ex. réglementation fiscale) ou peut résulter de dispositions contractuelles (p. ex. informations concernant le partenaire contractuel). Parfois, la conclusion d'un contrat nécessite qu'une personne concernée nous fournisse des données à caractère personnel qui doivent ensuite être traitées par nos soins. Par exemple, la personne concernée est tenue de nous fournir des informations à caractère personnel lorsque notre entreprise conclut un contrat avec elle. L'absence de mise à disposition des données à caractère personnel aurait pour conséquence l'impossibilité de conclure le contrat avec la personne concernée. Avant la mise à disposition des données à caractère personnel par la personne concernée, cette dernière doit s'adresser à l'un de nos collaborateurs. Notre collaborateur informera la personne concernée au cas par cas si la fourniture des données à caractère personnel est requise légalement ou contractuellement ou si elle est nécessaire pour la conclusion du contrat, s'il existe une obligation de fournir les données à caractère personnel et quelles seraient les conséquences en cas d'absence de fourniture des données à caractère personnel.

15. Existence d'une prise de décision automatique

En tant qu'entreprise responsable, nous nous abstenons de toute prise de décision ou profilage automatique.